

## **COMPTE-RENDU**

### **SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2018 18H15**

*Excusés : Mmes Isabelle Terminet et Laurence Héraud, MM. Jean-Jacques Brunaud, Fabrice Gatard et Éric Rodriguez Absent : M. Alexis Zubritovsky*

#### **Révision du PLU : validation du PADD**

*Une modification a été apportée sur le potentiel de nouveaux habitants en 10 ans. Le 1<sup>er</sup> chiffre de 50 habitants pour 50 habitations a été modifié en 100 habitants (on estime qu'il y aura 2 personnes par habitation). Cette modification doit être présentée en conseil municipal avant d'être validée par Grand Cognac.*

#### **Acquisition terrain**

*Le conseil avait validé précédemment l'acquisition d'un terrain à M. et Mme Guimateaud, rue du chemin vert pour l'intégrer dans le lotissement « les Brossettes », terrain de 2000 m<sup>2</sup>. Le géomètre a borné le terrain en mars mais a oublié de nous transmettre les plans, nous ne pouvions donc pas prendre la délibération.*

#### **Création et dénomination d'une voie**

*Monsieur le Maire expose au conseil qu'il faut créer une voie qui longerait le garage Doucet et desservirait le terrain à bâtir de la commune et le terrain de Patrick Ravaudet. Avec l'existence d'une voie publique, le SDEG prendra en charge l'extension de réseau électrique et Grand Cognac acceptera de faire une extension du réseau d'assainissement collectif. La commune aura à prendre en charge une partie des travaux d'assainissement, via un fonds de concours. Des certificats d'urbanisme ont été demandés pour ces 2 terrains, nous saurons plus précisément le coût des raccordements et extensions de réseaux. Il faudra nommer cette nouvelle voie. Monsieur le Maire propose impasse « monte-au-banc », et explique son origine. Le conseil valide cette proposition, nous nous rapprocherons de Guy Veillon pour l'orthographe à adopter.*

#### **Travaux multiple rural**

*Monsieur le Maire rappelle au conseil que la commune récupèrera le multiple rural au 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'agglomération se séparant de cette compétence. La commune s'est engagée à prendre en charge les frais de notaire. Pour le projet de restaurant de Mme Moreau, la commune ouvrirait le mur de séparation. Mme Moreau aurait ainsi accès à une salle de restaurant/bar. M. Vinsonnaud a été sollicité pour installer par la suite un préau dans la cour pour une salle de restauration en terrasse. Une cuisine sera aménagée dans l'arrière-cuisine actuelle, qui dispose d'un accès sur la rue et sur la cour.*

#### **Questions diverses**

*- dettes assainissement*

*Un administré a contacté Monsieur Roy en demandant à ce que des dettes d'assainissement soient effacées. La vente de la maison couvrant largement toutes les dettes, le conseil décide de ne pas accéder à sa demande.*

*- salle des jeunes*

*Il est nécessaire d'acquérir un frigo et un four. Il faut prévoir 1150€, Monsieur Roy s'occupe de ces achats.*

*Il est également indispensable d'acquérir des chaises. La salle est prévue pour 35 personnes et nous ne disposons plus que de 25 chaises. Monsieur le Maire propose de se mettre en relation avec le comité des fêtes.*

*- décision modificative attribution de compensation*

*L'attribution de compensation ayant été revue du fait de la prise en charge de la révision du PLU par l'agglo, il faut prendre la DM suivante :*

*- 020 dépenses imprévues : -634,59*

*- 2046 attribution de compensation : + 634,59*

*Grand Cognac a adressé aux 58 communes de l'agglo un dossier sur l'harmonisation des compétences, sur laquelle les communes peuvent donner leur avis. Notre avis est favorable.*

*- rapports CLECT*

*Monsieur le Maire présente au conseil les derniers rapports de la CLECT (commission locale d'évaluation Pellières à Saint Simeux, de la piscine de Cognac, de la piscine de Jarnac, des ouvrages de gestion des eaux des charges transférées) : transfert de la compétence GEMAPI, de la zone d'activités des pluviales et de la compétence réseaux de communications électroniques. Le conseil valide ces transferts.*

*- occupation salle des mariages*

*Les activités de yoga et de gym holistique occupent la salle des mariages chaque semaine. C'est la salle la mieux adaptée pour ces pratiques. Ces activités n'étant pas associatives, Monsieur le Maire souhaite que le conseil réfléchisse pour qu'une participation soit demandée, par exemple une participation aux frais de chauffage.*

*- décorations de Noël*

*Quelques modifications sont prévues : le sapin habituellement installé place Volmunster sera déplacé place de la mairie et la pose d'une guirlande est envisagée place Volmunster. Jean-Pierre Meunier souhaite que quelques conseillers prennent un après-midi pour vérifier le fonctionnement des décorations stockées au dépôt communal.*

*- cimetière*

*M. Rougier, le peintre qui est intervenu sur les bâtiments communaux, a fourni un devis pour la remise en état des 4 portes d'entrée pour 1370€. Il faudra également changer les robinets.*

**Pour info** - la chaudière de l'école a été changée dans l'été, des rideaux ont également été posés et les marquages de jeux au sol dans la cour ont été réalisés.

*- le four à chaux va revenir à la commune pour l'euro symbolique.*

*- l'excédent de remblai du lotissement le Piruit pourra être mis sur les chemins ruraux.*